

De : Plante, Philippe [mailto:Philippe.Plante@capitale.gouv.qc.ca]

Envoyé : 14 juin 2013 11:38

À : Chami, Karim (BAPE)

Cc : Harvey, Marie-Josée (BAPE)

Objet : RE: Demande de documents complémentaires - suivi de la 1ère partie d'audience publique

6211-23-022

Bonjour M. Chami,

Vous trouverez ci-joint (en vert, les documents joints, et en rouge, ce dont nous ne disposons pas, les raisons en jaune) :

1. La carte synthèse du document Mise en valeur du littoral de l'agglomération de la capitale nationale – élaboration d'un cadre d'analyse régionale en format PDF à une résolution lisible (diapositive 22 du document DA1)
2. La carte « Une capitale de vert et de bleu » en format PDF à une résolution lisible (diapositive 24 du document DA1)
3. Plan « Réaménagement du boulevard Champlain de la rue du Domaine-des-Retraités au Quai des Cageux » en format PDF à une résolution lisible (diapositive 63 du document DA1)
4. Plan localisant toutes les « charcottes » de la zone d'étude. Ce plan n'existe pas, du moins pas dans nos dossiers et à notre connaissance. Comme il avait été mentionné lors de l'audience, il y avait un escalier dans l'axe de la côte de Sillery, il y a des mentions d'un lien qui aurait rejoint ce qui est connu comme le parc des Voiliers (mentionné par Peter Murphy de la Ville de Québec), il y avait la coulée Saint-Denis à la limite est du parc du Bois-de-Coulonge et se terminant au pied de la côte Gilmour. Ce sont les seules à notre connaissance dans le secteur. Nous n'avons pas d'autres informations à cet égard.
5. Normes « design criteria » utilisées pour la conception des stationnements (Voir intervention de M. Réal Lestage, DT2, p.75) Il s'agit de références et recommandations générales, ce ne sont pas des normes à appliquer à la lettre. À titre d'exemple, si on applique la recommandation tirée du document joint, il faudrait 890 cases de stationnement dans notre projet pour desservir la plage uniquement.
6. Plan d'inventaire et de localisation des arbres existants (document DA8 révisé) mentionnant leurs caractéristiques (espèce, diamètre, taille, etc.). Le plan devra permettre d'identifier parmi les arbres existants (241), ceux qui présentent peu d'intérêt ou qui sont malades (47), ceux qui présentent un intérêt et qui pourront être retransplantés (65), les 88 conservés ainsi que les 41 qui devraient être coupés (Voir intervention de M. Philippe Plante, DT2, p.2). La légende du plan devra préciser les critères sur lesquels vous vous basez pour considérer qu'un arbre présente un intérêt ou n'en présente pas. Il y a confusion entre le plan de localisation et l'inventaire. Tel que demandé, nous vous avons fourni un extrait du plan d'arpentage du projet, soit la couche comprenant les arbres. Quant à l'information présentée verbalement, elle est basée sur une visite de terrain faite par nos professionnels, dans le cadre de la conception du projet et à des fins d'estimation budgétaire. Aucun inventaire forestier n'a été produit dans le cadre de l'étude d'impact.
7. Une version révisée de la répartition par types des superficies du projet (document DA9) en séparant les superficies des éléments regroupés dans les types « surfaces plantées »

ainsi que « surfaces dures ». Ce document n'existe pas, nous avons calculé les surfaces plantées et dures de manière générale sans les diviser de manière plus précise.

Concernant les études d'inventaire archéologique et l'étude de fréquentation, dans la mesure où elles seraient complétées avant la fin du mandat du BAPE, elles vous seront transmises.

En espérant le tout à votre satisfaction. Sincères salutations,

Philippe Plante

Urbaniste

Direction de l'aménagement et de l'architecture

(418) 643-2971



525, boulevard René-Lévesque Est, RC, Québec (Québec) G1R 5S9
Tél. : 418 528-0773 Sans frais: 1 800 442-0773 Téléc. : 418 528-0833
www.capitale.gouv.qc.ca

MISE EN GARDE CONCERNANT LA CONFIDENTIALITÉ

L'information contenue dans ce courriel est réservée exclusivement à l'usage personnel et confidentiel du destinataire indiqué ci-dessus.

Si ce message ne vous est pas adressé et que vous n'êtes ni un employé ni un mandataire chargé de le remettre au destinataire, nous

vous avisons par les présentes que vous avez reçu ce document par erreur et qu'il est strictement interdit de le réviser, de le diffuser, de

le distribuer ou d'en faire une copie puisque confidentiel. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez nous en aviser

immédiatement par courriel et supprimer le message original.

De : Karim.Chami@bape.gouv.qc.ca [<mailto:Karim.Chami@bape.gouv.qc.ca>]

Envoyé : 12 juin 2013 17:58

À : Plante, Philippe

Cc : marie-josee.harvey@bape.gouv.qc.ca

Objet : RE: Demande de documents complémentaires - suivi de la 1^{ère} partie d'audience publique

Bonjour M. Plante,

Nous avons procédé à la vérification des documents reçus depuis la tenue de la 1^{ère} partie d'audience publique. Afin que nous puissions compléter l'information reçue, veuillez nous transmettre les documents suivants :

8. La carte synthèse du document Mise en valeur du littoral de l'agglomération de la capitale nationale – élaboration d'un cadre d'analyse régionale en format PDF à une résolution lisible (diapositive 22 du document DA1)
9. La carte « Une capitale de vert et de bleu » en format PDF à une résolution lisible (diapositive 24 du document DA1)
10. Plan « Réaménagement du boulevard Champlain de la rue du Domaine-des-Retraités au Quai des Cageux » en format PDF à une résolution lisible (diapositive 63 du document DA1)

11. Plan localisant toutes les « charcottes » de la zone d'étude
12. Normes « design criteria » utilisées pour la conception des stationnements (Voir intervention de M. Réal Lestage, DT2, p.75)
13. Plan d'inventaire et de localisation des arbres existants (document DA8 révisé) mentionnant leurs caractéristiques (espèce, diamètre, taille, etc.). Le plan devra permettre d'identifier parmi les arbres existants (241), ceux qui présentent peu d'intérêt ou qui sont malades (47), ceux qui présentent un intérêt et qui pourront être retransplantés (65), les 88 conservés ainsi que les 41 qui devraient être coupés (Voir intervention de M. Phillipe Plante, DT2, p.2). La légende du plan devra préciser les critères sur lesquels vous vous basez pour considérer qu'un arbre présente un intérêt ou n'en présente pas.
14. Une version révisée de la répartition par types des superficies du projet (document DA9) en séparant les superficies des éléments regroupés dans les types « surfaces plantées » ainsi que « surfaces dures ».

Par ailleurs, je vous demanderais de bien vouloir nous faire parvenir, dès leur réception, les études d'inventaire archéologique et de fréquentation de la promenade Samuel de Champlain que vous prévoyez réaliser cet été.

Nous apprécierons recevoir les réponses dans les 48 h. N'hésitez pas à m'appeler si vous avez des questions.

Sincères salutations.

Karim Chami

Analyste

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Édifice Lomer-Gouin

575, rue Saint-Amable, bureau 2.10

Québec (Qc) G1R 6A6

T.: 418-643-7447 poste 518

Télécopieur : 418-643-9474

Sans frais : 1-800-463-4732 poste 518

karim.chami@bape.gouv.qc.ca



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel ? Pensons à l'environnement !

Avis de confidentialité : L'information transmise dans ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou de la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement. Merci de votre collaboration.